



Garantie: 5 ans à partir de la date de fabrication

The Marble Factory garantit à l'acheteur original que les produits en pierre artificielle que nous fabriquons sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

L'obligation de The Marble Factory sous cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de tout ou en partie des pièces qui peuvent s'avérer défectueux pendant la période de garantie pour ce produit en utilisation normale à partir de la date d'achat. **En aucun cas, The Marble Factory peut être tenu responsable des dommages directs ni indirects, ni les charges sur le travail qui doit résulter de tout défaut dans le produit.** Cette garantie ne s'applique pas à une ou plusieurs parties qui ont fait l'objet d'un accident, d'une négligence, l'altération, l'abus ou le mauvais usage

La garantie sera annulée si la température de l'eau chaude du réservoir est supérieure à 60°C (140°F). En outre, l'utilisation de mastic de plombier annulera la garantie. Si un défaut apparaît, l'acheteur doit communiquer immédiatement avec The Marble Factory, au (403) 279-2552 durant les heures de bureau.

Si, après l'inspection, The Marble Factory usine constate que le défaut est couverts par la garantie, The Marble Factory expédiera un comptoir de remplacement à ce détaillant pour être ramassé par le client.